

Vers de nouveaux indicateurs de richesse

CEP-L et ODC

12 juillet 2006

**Approche monétaire et
approches alternatives de la pauvreté**



□ L'approche monétaire et les approches alternatives de la pauvreté : un mini-laboratoire pour la thématique du colloque

- ❖ A travers ces différentes approches de la pauvreté, que cherche-t-on à mesurer ou que ne mesure-t-on pas ou pas encore ?
- ❖ Au-delà de l'état des lieux, quels questionnements méthodologiques et politiques soulèvent ou devraient soulever ces différentes approches ?

Approche monétaire et approches alternatives de la pauvreté

□ Quatre approches de la pauvreté

- Monétaire
- Alternatives
 - Conditions d'existence
 - Subjective
 - Contacts sociaux

□ Que tente-t-on de mesurer à travers ces approches ?

- Situations en matière de revenus, de pauvreté et d'exclusion sociale (*indicateurs d'état*)
- Comparaisons dans le temps et dans l'espace (*indicateurs comparatifs*)
- Evaluations des progrès en matière d'exclusion sociale et mise en relation avec les politiques (*indicateurs de suivi, de résultats*)

Que cherche-t-on à mesurer ?

□ Pourquoi plusieurs approches ?

- Comme le PIB ne rend pas compte, à lui seul, de la situation « économique et sociale » du pays, la pauvreté monétaire ne rend pas compte, à elle seule, de l'exclusion sociale...
- ...mais ces 4 approches ne prétendent pas circonscrire l'ensemble des domaines de l'exclusion sociale (santé, éducation, emploi, culture, justice...)



Un défi :

Définir les différentes dimensions de l'exclusion sociale,

ce même défi est à relever pour « les nouveaux indicateurs de richesse »



Qui participe à cette définition ?

La « communauté scientifique », les politiques, les partenaires sociaux, les ONG, les citoyens

□ Etat des lieux et questionnements méthodologiques

- Un indicateur ou une batterie d'indicateurs
- Caractère relatif et normatif des approches
- Champ d'analyse
- Le suivi des indicateurs dans le temps
- Comparabilité dans l'espace

□ Les 4 approches : sur quels critères reposent-elles ?

- Monétaire : revenu disponible instantané net annuel en tenant compte de la composition du ménage
- Alternatives :
 - Conditions d'existence : absence d'éléments de confort dans le logement, état du logement, privations dues au manque de moyens financiers
 - Subjective : perception qu'ont les ménages de leur situation financière
 - Contacts sociaux : rareté des relations avec autrui, sentiment de solitude, absence d'une personne sur qui compter en cas de nécessité

□ Taux de risque de pauvreté relative (2003)

- Monétaire (seuil de 60%) : 11%
- Alternatives :
 - Conditions d'existence : 12%
 - Subjective : 7%
 - Liens sociaux : 3%

Source : Enquête EU-SILC / PSELL 3

Approche monétaire et approches alternatives de la pauvreté

□ Les liens entre les différentes approches

Part des personnes exposées ou non au risque de pauvreté monétaire selon leur exposition aux autres types d'approches de la pauvreté

	Subjective	Conditions d'existence	Contacts sociaux
Pauvres «monétaire»	25 %	40%	9%
Non –pauvres «monétaire»	5 %	8%	3%



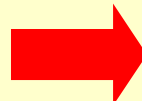
Si le lien était très fort entre les différentes approches (donc redondance), une seule approche suffirait

Approche monétaire et approches alternatives de la pauvreté

□ Au sein d'une approche, plusieurs indicateurs possibles

Exemple : l'approche monétaire relative (indicateurs de Laeken)

- Incidence de la pauvreté (seuil de 60%) : **11%**
- Intensité de la pauvreté (seuil de 60%) : **16%**
- Incidence de la pauvreté des moins de 16 ans : **18%**
- Incidence de la pauvreté des 65 ans et plus : **6%**

 Pour la dimension de la pauvreté monétaire, plusieurs indicateurs ...le seul indicateur d'incidence de la pauvreté ne suffit pas à rendre compte de la complexité de la situation

□ Un indicateur synthétique ou une batterie d'indicateurs ?

- Comment considérer cette question lorsque les indicateurs sont issus de sources différentes ?
- Quel poids attribuer aux différentes dimensions qui constituent un indicateur synthétique ?

Exemple : pour l'exclusion sociale, comment conjuguer au sein d'un même indicateur le taux de risque de pauvreté monétaire relative et la part des bénéficiaires du RMG ?

□ Caractères relatif et normatif des différentes approches de la pauvreté

- Relatif (par opposition à absolu) car les individus sont classés les uns par rapport aux autres et ceux en bas de classement sont considérés comme pauvres
- Normatif (par opposition à positif) car c'est une norme qui définit le seuil de pauvreté



Une interprétation normative claire et acceptée



Un indicateur ne doit pas être sujet à manipulation

□ Le champ d'analyse

Source : EU-SILC / PSELL 3, un échantillon représentatif des personnes vivant dans un ménage privé et résidant au Luxembourg



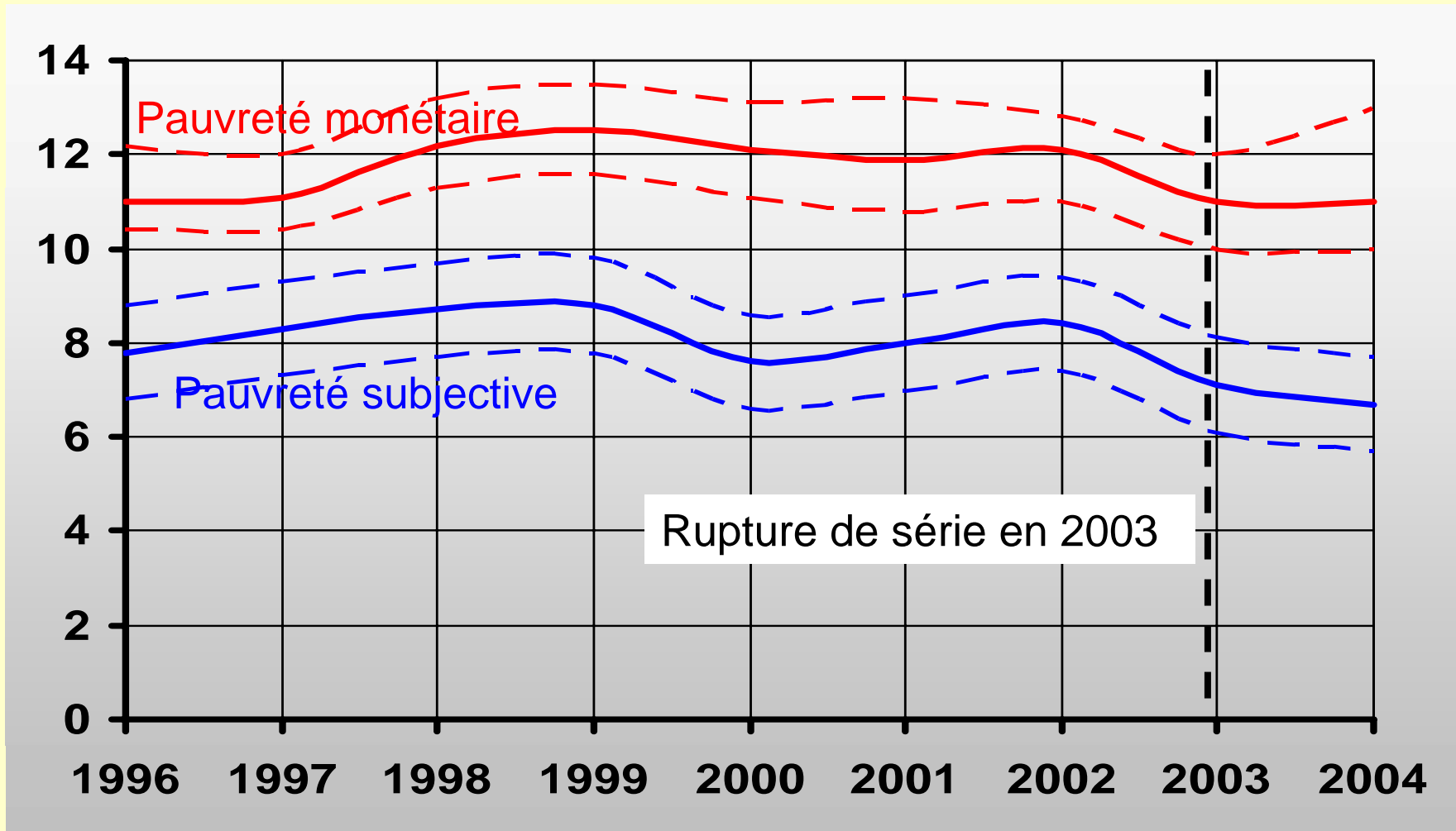
Veiller au champ de la population, ici les sans abris sont exclus des statistiques



Spécificité luxembourgeoise : poids des frontaliers – sont absents de nombreuses statistiques

Approche monétaire et approches alternatives de la pauvreté

Pauvreté monétaire relative et pauvreté subjective : évolution



Approche monétaire et approches alternatives de la pauvreté



Seules 2 approches sur les 4 permettent de tracer une évolution, ceci malgré une rupture de série (si rupture de série, en vérifier les effets)



Les indicateurs doivent être stables dans le temps, mais susceptibles d'être révisés

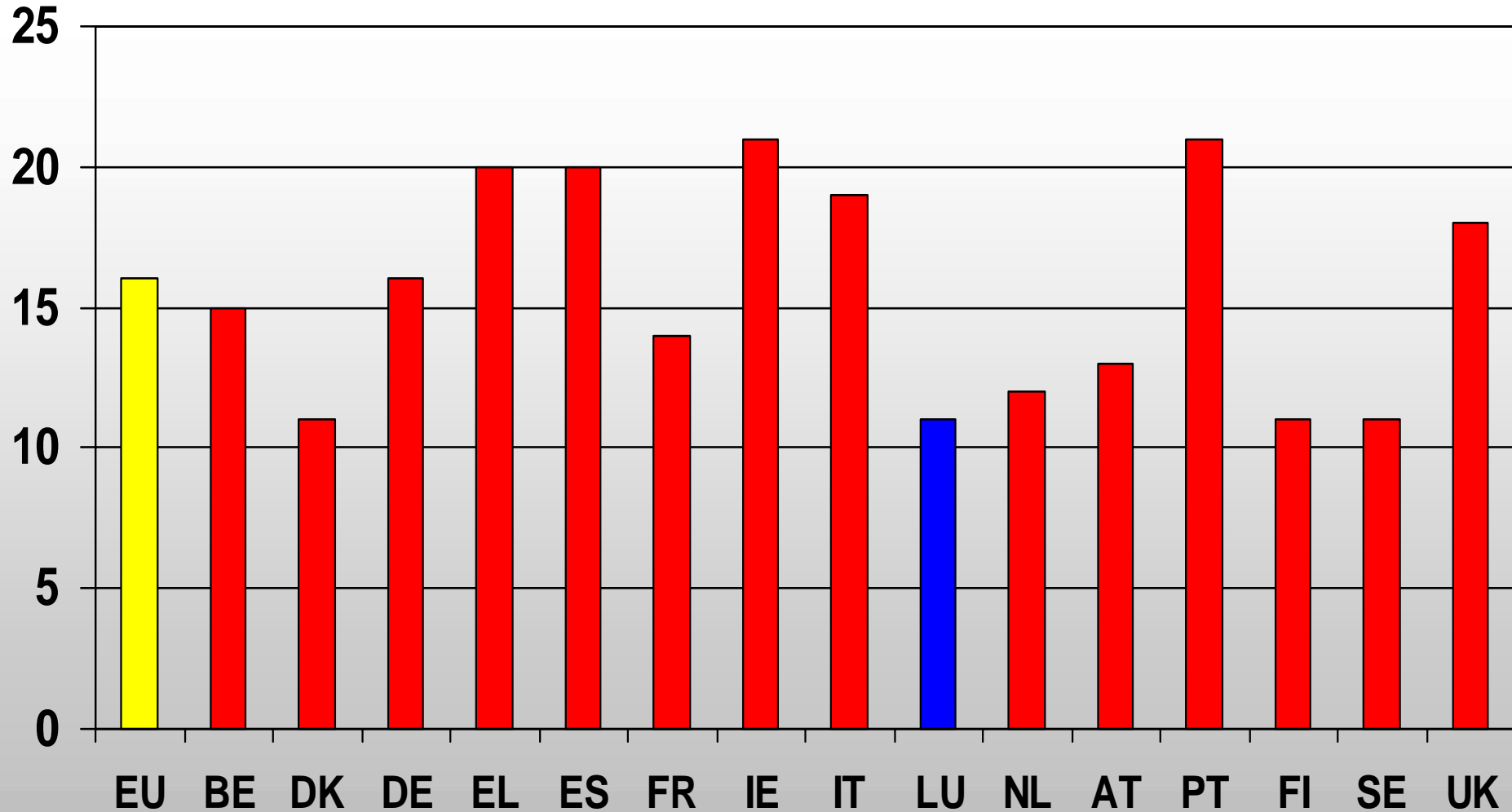
Exemple : en termes de conditions d'existence, les critères de confort évoluent - apparition des nouvelles technologies




Ici, la périodicité des indicateurs est l'année, mais pour mesurer le chômage le mois est plus opportun – mener une réflexion sur la périodicité à laquelle les indicateurs doivent être établis


Approche monétaire et approches alternatives de la pauvreté


Pauvreté monétaire : le Luxembourg au sein de l'UE (2003)



Approche monétaire et approches alternatives de la pauvreté

 Indicateur européen, tous les Etats membres suivent la même méthodologie pour établir cet indicateur

 En 2006, les dernières données disponibles à l'échelle européenne datent de 2003 – veiller à raccourcir la durée entre collecte et diffusion

 Ce décalage est dû, en partie, à l'outil mis en place pour créer l'indicateur - veiller à ce que les outils ne représentent pas une charge trop importante

□ Un indicateur devrait obéir à 6 grands principes

1. devrait saisir l'essence du problème et avoir une interprétation normative claire et reconnue
2. devrait être solide et statistiquement validé
3. devrait être sensible aux interventions politiques efficaces mais non sujet à manipulation
4. devrait pouvoir être mesuré de manière suffisamment comparable et obéir dans la mesure du possible aux standards internationaux
5. devrait être basé sur des données récentes et être susceptible de révision
6. ne devrait pas constituer une charge trop importante pour les Etats, les entreprises ou les citoyens